



# NOAILLAN

## *Le Conseil Municipal des Jeunes*

### **DOSSIER SPÉCIAL** p 4-5

ÉDITO / ACTUALITÉS p 2

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES p 3

ENVIRONNEMENT p 6

UN NOUVEAU SITE p 7

AGENDA / ASSOCIATIONS p 8

*Le bulletin d'information trimestriel de la Mairie de Noailan*



Suivez l'actualité de votre commune sur les réseaux sociaux



## L'ÉDITO DU MAIRE



Après la canicule de Juillet et Août, c'est la rentrée et les grands travaux d'automne s'annoncent. De nombreux travaux sur la commune vont se poursuivre.

Tout d'abord, la fin des travaux sur le bâtiment dit de la laiterie va être effectuée. A la fin du mois de septembre, La construction du columbarium du cimetière de la commune va s'effectuer. De plus, la rénovation des toitures du domaine Dubernet pour l'emplacement du foyer rural va débiter.

Durant la période estivale, de nombreuses animations ont été organisées notamment au mois d'août. Le samedi 25 août 2018 s'est déroulé Africa Ciron. Cet évènement s'est concrétisé grâce à l'aide de l'association les Argonautes.

Du vendredi 31 août au dimanche 2 septembre, s'est déroulée la fête Saint-Vincent, je remercie toute l'équipe du Comité des fêtes qui nous a offert trois magnifiques journées. Merci à la présidente Audrey CAPS.

*Jean-Pierre Huroux*

**Maire de Noailan**

## INFORMATIONS

### L'ABANDON D'ANIMAUX UN FLÉAU QUI COUTE CHER !

L'Article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime prévoit qu'il « *est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité* ».

Or, depuis le début de l'année nous avons constaté dans la commune, l'abandon de nombreux animaux (chiens, chats, chèvres ...) par leurs propriétaires. Pour rappel, le code pénal, prévoit dans son article R622-2 que le fait de laisser divaguer un animal est puni pour son propriétaire d'une amende de seconde classe.



Les animaux abandonnés ou errants sont confiés à la mairie afin d'éviter les désagréments auprès de la population (créer des accidents routiers, causer des dégradations dans les propriétés privées...). En l'absence de nouvelles du propriétaire dans les 48h, ils sont transférés à la SACPA de Floirac qui aide les collectivités territoriales à gérer les problématiques animales.

Le transfert de l'animal dans cet établissement est facturé à la commune 160 euros par animal. Au total, cela représente plus de 1000 euros par an pour la commune.

### LA FIBRE ARRIVE ... LES PREMIERS TRAVAUX



Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent bulletin, Noailan va être fibré. Une première armoire de distribution de la fibre a été installée juste à coté de la salle des fêtes par Gironde Numérique. Cette première armoire ne distribuera malheureusement qu'une partie de la commune. Alors patience la fibre arrive !

Vous pouvez suivre l'avancée des travaux depuis le site de la commune, à la rubrique « Noailan et vous » / « La fibre »



## MOT DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Lundi 3 septembre 2018, nos 163 petits Noaillanais ont repris le chemin de l'école. A 8h20 le portail s'est ouvert, la nouvelle équipe s'est présentée, et c'est avec le sourire que les élèves se sont rangés devant leurs nouvelles maîtresses.

La rentrée s'est faite en chanson, et après avoir chanté la chanson du final de notre spectacle de fin d'année « je rentre à Noaillan », ils ont rejoint leur classe.

Nous avons offert aux parents le café de la rentrée, pour rendre ce moment plus convivial. C'est une rentrée riche en projets qui s'annonce : tout le monde est prêt pour la nouvelle aventure !

La directrice de l'école Simone VEIL

Isabelle GENET

## QUELQUES INFORMATIONS UTILES ...

## LE GUIDE DE L'ÉCOLIER



Depuis la rentrée, les horaires de l'école et de l'APS sont les suivantes :

JOUR	APS MATIN	ÉCOLE	APS SOIR
LUNDI	7h30 - 8h30	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	16h00 - 18h30
MARDI	7h30 - 8h30	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	16h00 - 18h30
JEUDI	7h30 - 8h30	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	16h00 - 18h30
VENDREDI	7h30 - 8h30	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	16h00 - 18h30

Comme chaque année, le guide de l'écolier a été mis en jour.

Ce livret est consultable sur la page web de la commune : [www.noaillan.fr](http://www.noaillan.fr)

Ce livret rassemble toutes les informations utiles : trombinoscope de l'équipe enseignante et des agents municipaux, calendrier des vacances, plan de l'école, les numéros utiles, le prix du ticket de restauration scolaire, les modalités concernant l'accueil périscolaire etc ...

## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR UNE ÉCOLE À VIVRE

L'école de Noaillan est régie par un règlement intérieur. Ce dernier est consultable sur le site de la commune dans la rubrique « L'école », « les temps périscolaires ».

Vous trouverez toutes les informations concernant l'organisation précise des temps périscolaires, l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, les horaires, les règles de vie qui s'y rapporte, le fonctionnement, la tarification, le mode de paiement ainsi que les modalités d'inscriptions.

Vous trouverez également un rappel des horaires des temps passés en classe avec les enseignantes.

2018 / 2019	VACANCES SCOLAIRES
Toussaint	Vendredi 20 octobre au lundi 05 novembre
Noël	Vendredi 22 décembre au lundi 07 janvier
Hiver	Vendredi 16 février au lundi 04 mars
Printemps	Vendredi 13 avril au lundi 29 avril
Été	Vendredi 05 juillet



### LA PISTE DU PATRIMOINE

#### INAUGURATION COURANT DU MOIS DE NOVEMBRE

La piste du patrimoine est le projet phare de l'actuel Conseil Municipal des Jeunes. Après avoir répertorié tous les lieux « à voir » de Noaillan, les enfants ont élaboré un tracé permettant de partir à la découverte de ces charmants endroits.

Vous avez pu prendre connaissance de ce tracé lors d'une journée organisée le 21 octobre 2018. Ce jour là, près d'une cinquantaine de personnes était présente, et ont découvert la piste du patrimoine à travers un jeu de pistes, avec des énigmes pour petits et grands.

Fort de cette journée découverte, les Conseillers Jeunes, et élus en charge du CMJ ont pris connaissance de la quantité de panneaux signalétiques nécessaires à la création définitive de la piste du patrimoine.

A ce jour, le matériel nécessaire à la signalisation de la piste du patrimoine a été commandé auprès de l'entreprise PIC BOIS, sa fabrication étant en cours, l'arrivée du matériel est attendue d'ici quelques semaines. Pendant ce temps nous préparons un site internet sur le patrimoine, il est en phase finalisation, alors patience !

L'inauguration de la piste du patrimoine aura lieu le **samedi 17 novembre 2018**, jour de l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

### A NOTER

La piste de patrimoine sera le premier parcours référencé sur le futur site [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr), il vous sera dévoilé le jour de l'inauguration de cette piste créée par le CMJ.



## Piste du patrimoine

### LE CMJ PART À PARIS

#### LE SÉNAT ET LE PANTHÉON

Dans le cadre de leur mandat de Conseiller Municipal des Jeunes, ces derniers vont avoir le privilège de se rendre à Paris le **mardi 30 octobre 2018** pour découvrir deux grandes institutions françaises : le Sénat et le Panthéon. Ces deux monuments contribuent chacun à leur manière à l'histoire et à la richesse de la France.

Mme Laurence HARRIBEY, ancienne maire de la commune désormais sénatrice a invité les membres du Conseil Municipal des Jeunes à venir visiter le Sénat, découvrir son architecture, son fonctionnement et son rôle important dans l'élaboration des lois. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont travaillé durant plusieurs mois sur ce projet de voyage.

Le voyage se fera donc en train le **mardi 30 octobre 2018**, la matinée sera réservée à la visite du Panthéon. Le but étant de découvrir ses trésors, sa magnifique architecture et de comprendre son rôle, et la symbolique qui se cache derrière.

L'après-midi sera réservée à la visite du Sénat avec le Conseil Municipal des Jeunes d'Ayguemorte-les-Graves. Durant l'après midi les jeunes pourront admirer le monument en visitant les coulisses de l'élaboration d'une loi, et en participant à l'une des séances des sénateurs.

Le programme de cette journée a été possible grâce à l'aide du collaborateur parlementaire de Laurence HARRIBEY, Mr Xavier MARTIN, et d'Eva RABOISSON --PEBAYLE, agent de la mairie, nous les remercions.



# Élus en charge du C.M.J.

Vincent Patachon & Sandrine Sanchez-Troyas

## FIN DE MANDAT POUR LES MEMBRES ACTUELS DU CMJ BILAN DE DEUX ANNÉES D'INVESTISSEMENT POUR LA COMMUNE

Le mandat des Conseillers Municipaux Jeunes est de deux ans. Le mandat actuel ayant débuté en octobre 2016, il se terminera donc en novembre 2018. Afin de faire le bilan de leurs expériences, nous avons été à la rencontre des Conseillers Municipaux Jeunes lors des jeux de la fête Saint Vincent. Voici le récit de leur expérience :

Au cours des deux années de mandat, les Jeunes ont aimé rencontrer de nouvelles personnes, qu'ils n'auraient pas connu en dehors de leur mandat et avoir contribué à leur manière à l'évolution de la commune. Ils ont également souligné s'être amusé durant les actions mises en place, et les animations.

Les Conseillers Municipaux Jeunes ont également eu l'opportunité de réaliser divers projets qui ont eu pour but de faire vivre et évoluer notre commune. Ils ont notamment créé une piste du patrimoine qui sera inaugurée le samedi 17 novembre 2018, organisé des soirées pour les jeunes, participé à la fête Saint-Vincent avec des mini-jeux pour les enfants, mis en place un marché de Noël.

Les actions effectuées par les Conseillers Municipaux Jeunes ont eu un impact positif sur leur vie de jeunes adolescents. Certains ont relevé avoir découvert le patrimoine de la commune qui leur était méconnu jusqu'à présent, et pris conscience des choses à effectuer afin d'améliorer la vie de la commune. D'autres se sont découverts un esprit d'équipe, ont appris à s'entraider, à se responsabiliser et à développer leur esprit créatif.

L'ensemble des Conseillers municipaux Jeunes garde un bon souvenir de leur mandat, et incite les enfants ayant l'âge de devenir Conseiller à déposer leur candidature afin de venir vivre une expérience enrichissante au cœur de notre commune.



Les commémorations

Les vœux

Le goûter des aînés



Noël sur la place.

Election Lire-Elire



Jeux de la St-Vincent

Soirée 100% Jeunes



Au conseil Régional

Au Sénat et

au Panthéon

## L'ELECTION D'UN NOUVEAU CMJ UN MANDAT JUSQU'EN 2020



Une réunion d'information du Conseil Municipal des Jeunes est organisée le **samedi 13 octobre 2018 de 10h00 à 12h00**. Tous les enfants étant en CM1, CM2, 6ème et 5ème sont conviés.

Pour les enfants de CM1, CM2 étant à l'école de Noailan une première réunion de présentation se déroulera le **mardi 1er octobre 2018** en classe, en présence de l'animatrice du Conseil Municipal des Jeunes.

Après la réunion d'information, les enfants peuvent déposer leur candidature jusqu'au vendredi 19 octobre 2018. La campagne électorale se déroulera au retour des vacances scolaires, avant le vote.

Pour les enfants en CM1 et CM2 noaillannais, un bureau de vote sera mis en place dès le vendredi 16 novembre après-midi de 14h00 à 16h00 à l'école.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du Conseil Municipal des Jeunes, Eva, par téléphone au 05 56 25 35 08 ou par email à :

[communication@noailan.fr](mailto:communication@noailan.fr)

## LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### QUELQUES GESTES SIMPLES

sictOm  
sud gironde

Service public des déchets



Depuis de nombreuses années, un constat déplorable est fait : chaque habitant jette en moyenne 20 kilogrammes d'aliments, dont 7kg qui représentent des aliments encore emballés, et 13 kg des restes de repas. Ce gaspillage représente un budget de 100 euros par personne. Afin de réduire le gaspillage alimentaire, quelques petits gestes simples peuvent être réalisés quotidiennement.

« **Achetez malin !** » lors de vos courses n'achetez que le nécessaire à la réalisation de vos repas. Pour cela, l'idéal est d'établir une liste de courses précise. De plus, évitez de faire vos courses lorsque vous avez faim, car vous aurez tendance à acheter plus de nourriture que nécessaire. La chose indispensable à faire lors de vos courses, c'est de vérifier les dates de péremption. Certains aliments peuvent être consommés lorsque la date de péremption est passée (boîte de conserves, boissons, gâteaux), cependant les produits devront eux, être jetés, et par conséquent seront gaspillés !

**Assurer une conservation optimale des aliments.** En effet, surveiller les dates limites de consommation de vos aliments, n'hésitez pas à classer dans notre réfrigérateur les aliments à consommer le plus rapidement devant vos yeux. Après chaque repas emballez les denrées avant de les ranger dans le réfrigérateur, afin d'éviter que ces dernières sèches et soient jetées à la poubelle.

**Adoptez « une cuisine futée ! »** en adaptant la quantité de nourriture en fonction du nombre de personnes à table, et des appétits des différentes personnes. Trop de nourriture cuisinées sont jetées par la suite ! Alors, n'hésitez pas à accommoder les restes dans d'autres préparations pour les repas suivants !



Le gaspillage alimentaire peut être évité chez soi facilement, mais également au restaurant ! Rien de plus simple : le « gourmet bag ». Il s'agit d'un contenant adapté, autorisé par la réglementation sanitaire, qui vous permet de pouvoir repartir chez vous avec les restes de votre repas pris au restaurant.

Il s'agit d'un geste simple, gratuit pour vous et les restaurateurs partenaires. La liste des restaurateurs partenaires est à consulter sur le site : <http://gourmetbag.fr/>

## LE COMBAT DES COLLECTIVITÉS

### DES MOYENS MIS EN ŒUVRE A L'ÉCOLE



Le gaspillage alimentaire s'avère être un fléau dans les collectivités telles que les hôpitaux, les maisons de retraites, les cantines. Le Sitcom du Sud-Gironde peut accompagner les structures volontaires en réalisant gratuitement un diagnostic de l'existant et en les aidant à mettre en place des actions de réduction.

Depuis la rentrée 2016 l'école de Noaillan est entrée dans une démarche écoresponsable. Pour cela, il est demandé aux enfants de trier les déchets alimentaires et non alimentaires, pour nous donner une idée exacte de la quantité de nourriture gaspillée.

Avec cette action les enfants se rendent compte réellement du gaspillage, et se responsabilisent en demandant une quantité appropriée à leurs besoins. Par exemple, il ne prennent pas sur leur plateau du pain ou un dessert qu'ils ne consommeront pas, ou en redemandant une quantité de nourriture qu'ils seront sûrs de manger.



## UN NOUVEAU SITE INTERNET EN PRÉPARATION

### L'information touristique et les itinéraires de la commune

#### Mais pourquoi un nouveau site internet pour la commune ?

Ce sera le 5ème site de votre commune. Après [www.noaillan.fr](http://www.noaillan.fr), [cmj.noaillan.fr](http://cmj.noaillan.fr), [biblio.noaillan.fr](http://biblio.noaillan.fr) et [dubernet.noaillan.fr](http://dubernet.noaillan.fr), vous allez découvrir le 17 Novembre [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr). En séparant certaines thématiques du site principal de la commune, le but est simple : avoir des sites lisibles avec des informations facilement accessibles !

#### Que va-t-on retrouver comme information ?

Alors définissons l'acronyme **iti** : **i** comme informations, **t** comme touristiques et **i** comme itinéraires . Ce nouveau site vous proposera donc des informations touristiques et des itinéraires pour vos balades.

Le premier itinéraire qui sera présenté sur le site sera la piste du patrimoine proposée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Nous allons enlever du site [www.noaillan.fr](http://www.noaillan.fr) l'ensemble des informations suivantes : les gîtes, les chambres d'hôtes, les randonnées ... pour les regrouper sur [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr) .

#### Pourra-t-on faire des propositions d'hébergements ou d'itinéraires ?

Oui, nous vous inviterons à nous proposer vos itinéraires et de nous faire partager vos lieux remarquables de la commune qui pourront être diffusés sur [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr) De même nous vous inviterons les loueurs à se faire connaître afin d'être référencé sur ce nouveau site.

#### Comment contacter [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr) ?

Rien de plus simple, contactez le service communication de Noaillan : [communication@noaillan.fr](mailto:communication@noaillan.fr)

Mairie de  
NOAILLAN

[iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr)



informations touristiques et itinéraires

## BOITE À LIRE BIBLIOTHÈQUE

# NOUVEAU



A l'initiative de la bibliothèque, Noaillan s'est dotée **d'une boîte à lire** installée sur la Place du général de Gaulle.

Le but est de favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture, elle est fondée sur le civisme et le partage, prenez en soin !

Cette **boîte à lire** propose aux habitants ou aux simples passants des ouvrages facilement accessibles à tout moment de la journée et de la semaine. Tout le monde, petits ou grands, peut déposer ou prendre un livre.

**Comment ça fonctionne ?** Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez.

Chacun l'a bien compris, il ne s'agit pas de venir déposer tous les livres dont on n'a plus l'usage ou des livres en mauvais état ! Le mieux est de s'arrêter à la cabine, et de venir voir ! Une affichette explique le fonctionnement.

Nous remercions Alain GRENE pour cette belle réalisation !



## AGENDA

**RENTÉE THÉÂTRALE—FLORENCE HAMMANN****3 OCTOBRE 2018**

Local Jeunes

**ARCHITEXTURES - CONFÉRENCE DIAPORAMA****6 OCTOBRE 2018**

Salle des fêtes de Pompéjac

**RÉUNION D'INFORMATIONS PROCHAINE ÉLECTION CMJ****13 OCTOBRE 2018**

Ancienne Mairie

**ÉLECTIONS NOUVEAU CMJ****17 NOVEMBRE 2018**

Salle du Conseil Municipal

**RENCONTRE AVEC GUY DESPEDES****24 NOVEMBRE 2018**

Bibliothèque de Noaillan

## LA FÊTE SAINT VINCENT UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ



Comme chaque année, le week-end du 31, 1 et 2 septembre s'est tenue la fête de la Saint-Vincent. Durant tout le week-end, diverses activités ont été proposées par le Comité des fêtes. Dès le vendredi soir, vous avez pu participer à un concours de belote.

Le Ball Trap diurne et nocturne de l'ACCA s'est tenu le vendredi et le samedi avec un franc succès !

Le samedi a été marqué par le traditionnel concours de pétanque au cours de la matinée.

La journée s'est terminée par un repas avec concert le soir. L'ambiance était au rendez-vous.

Le dimanche matin, les Conseillers Municipaux Jeunes ont proposé des mini-jeux pour les enfants comme du tir à la corde, le chamboule-tout, la course en sac, la course aux œufs, et la course aux savons. Une trentaine d'enfants est venue s'amuser et les jeunes sont repartis avec un petit cadeau, ainsi qu'un tour de manège offert. Nous remercions les forains présents sur la fête qui ont offert gratuitement des lots.



Le week-end de fête s'est achevé par un apéritif offert par la municipalité, un lâché de ballon suivi d'un repas, le tout accompagné par une bandas. Pour clôturer ce week-end de fête, le traditionnel feu d'artifice a été tiré à 22:00 : vous pouvez le retrouver sur la page Facebook de la commune.



Durant tout le week-end, les enfants ont pu s'amuser sur les jeux gonflables mis à leur disposition gratuitement, et sur les manèges.

Nous remercions le Comité des fêtes pour ces moments de convivialité et sa générosité, en vous donnant rendez-vous l'année prochaine !

Chères associations,

Cette page du bulletin municipal vous est dédiée.

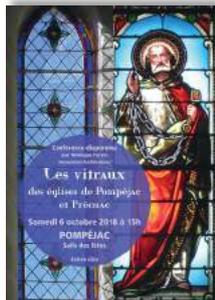
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos actualités associatives auprès du service communication.

[communication@noaillan.fr](mailto:communication@noaillan.fr)

## ARCHITEXTURES

### CONFÉRENCE-DIAPORAMA

L'association Architextures organise le samedi 6 octobre 2018, à 15h00, à la salle des fêtes de Pompéjac une conférence-diaporama sur les vitraux des églises de Préchac et Pompéjac.



La conférence sera assurée par Mme PERRIN, présidente de l'association. L'entrée est gratuite.

## BIBLIOTHÈQUE

### NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : 16h00—19h00

Mercredi : 10h00—12h00 & 15h00—18h00

Jeudi : 16h00—18h00

Samedi : 10h00—12h00 & 14h30—16h30



## BILAN AFRICA-CIRON

Une vraie réussite pour cette 4ème édition d'Africa Ciron.

Plus de 250 personnes sont venues au domaine Dubernet, malgré une journée maussade, pour profiter d'une belle ambiance aux rythmes africains.

Cette manifestation ne pourrait exister sans l'investissement de la commune, au travers de la commission animation, et des agents municipaux, mais aussi avec une quinzaine de bénévoles, dont une large majorité provenant des Argonautes : merci à eux !



**Rendez-vous en 2019 pour la 5ème édition ?**